

## Compétitivité et pouvoir de marché, deux enjeux pour les OP de l'Ouest

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations et des Collectivités,  
Chers (chères) Collègues et Partenaires,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour votre participation à nos travaux à cette assemblée générale à Rennes. Comme l'an passé, j'ai fait le choix de ne faire qu'un seul rapport d'orientation et de fusionner celui de l'Assemblée Générale de la section porcine et celui de l'Assemblée Générale ordinaire. Notre assemblée générale se tient à un moment majeur dans le calendrier de réforme de la Politique Agricole Commune. Je tiens à vous remercier très vivement, Monsieur CHAUVIN, pour votre éclairage. Un éclairage qui, croisé avec le témoignage de Jean MAHÉ et Philippe DAGORNE, nous confère une grande responsabilité : celle de nous inviter dans le débat qui s'ouvre en France sur la PAC. Une grande responsabilité aussi en termes d'action, à un moment où il peut y avoir convergence entre éleveurs que nous représentons, Région, Etat et Europe. Une grande responsabilité pour les jeunes générations dont David LOUZAOUEN a été le porte-voix aujourd'hui.

### PAC : Oui à la subsidiarité, non au dumping

Si nous partageons l'orientation générale exprimée par le Commissaire européen « d'une réelle subsidiarité pour les États membres, afin de mieux refléter leurs circonstances particulières », il faut rester vigilant quant au risque potentiel de dumping qui pourrait en découler. L'Europe doit porter un regard tout particulier sur l'utilisation des financements publics. Au-delà des objectifs de compensation des différentiels de développement entre régions européennes, **il serait regrettable qu'une utilisation inadaptée des fonds structurels se traduise par des délocalisations abusives des productions, et, au final déstructurent les filières européennes.**

### La production organisée, moteur du plan stratégique

Au-delà du débat général et des grandes orientations, le positionnement des « OP au cœur de la stratégie » nous oblige, Organisations de Producteurs, à nous préparer aujourd'hui pour agir demain. Deux axes essentiels doivent nous mobiliser :

- Consolider notre organisation au niveau de l'amont pour gagner en pouvoir de marché, dans le cadre des OP et de leur Association (AOP) reconnue pour être en capacité d'agir,
- Construire des programmes pour que nos OP soient de véritables chevilles ouvrières des interventions sectorielles. Les enjeux sont importants en matière de compétitivité.

### Gagner en pouvoir de marché

Concernant le premier axe, la mise en marché, notre ambition n'est pas d'obtenir une valorisation des produits basée sur un prix politique. **Notre objectif : être collé au marché, au plus juste, prévenir les crises par la gestion de marché.** Ce que nous avons vécu cette année en production porcine, est riche d'enseignement : la conjoncture n'a pas été bonne et je pense que nous aurions pu mieux faire. C'est aussi pour cela que des voix s'élèvent autour de nous pour exprimer la nécessaire reprise en main du commerce par les éleveurs. Et cela est vrai pour beaucoup de filières. En porc, mon discours s'adresse plutôt aux OP amont, les coopératives en filière intégrée pouvant être amenées à aborder différemment ces questions du prix et de la fluidité. Cela n'est pas en opposition avec une réflexion que peuvent bâtir les OP amont qui seraient désireuses d'agir ensemble à l'Ouest, dans le cadre d'une AOP. **Le rôle de nos OP n'est pas de courir après la seule promesse des enlèvements en élevage. A cet égard, les 10 années d'expérience québécoise sont intéressantes à analyser : l'abandon du commerce par les éleveurs conduit à la paupérisation de la production.** D'autres filières en France peuvent en témoigner. Si nous devons construire, au quotidien, des relations de confiance et de partenariat avec l'aval pour construire structurellement l'avenir, il nous faut aussi disposer d'un cadre adapté pour permettre aux OP de définir une stratégie collective.

Être en capacité de décider collectivement, quand le contexte l'impose, en œufs par exemple, au sein d'une AOP, d'un allongement du vide sanitaire ou du lancement d'opérations, souvent coûteuses, d'exports d'œufs sur pays tiers, peut être essentiel. Sur ce sujet, le président d'une OP œuf me rappelait dernièrement que dans ces situations, « **La première perte est souvent la bonne** ». **Mais aussi ce que m'indiquait un de ses collègues : « il faudrait parfois pouvoir, collectivement, envoyer un signal au marché »**. A ce stade de nos travaux, il me paraît essentiel de se poser pour prendre le temps de la réflexion et de la concertation. Les travaux sont initiés en œuf avec une réunion des OP en cours de programmation. J'encourage d'ailleurs vivement les OP œuf à engager rapidement les démarches pour obtenir leur reconnaissance lorsqu'elles ne l'ont pas. En porc, dans le prolongement de nos débats en 2018, j'ai pris l'initiative de faire organiser, début 2019, en concertation avec le MPB et en lien avec un conseil expert du commerce, des travaux de réflexion sur les aspects fondamentaux de la mise en marché. Si vous en êtes d'accord, je propose que deux à trois administrateurs de nos OP porc amont, intéressés par les questions de marché, impliqués dans vos bureaux, au CA du MPB et/ou représentant les jeunes générations, s'impliquent en premier chef dans ces travaux. Il s'agira pour eux de construire un diagnostic partagé de la situation, de formuler des contributions que nous soumettrons à l'appréciation et à l'arbitrage des Présidents dans un second temps.

## Définir et mettre en œuvre des programmes opérationnels

Le deuxième axe important de la réforme est celui des mesures sectorielles. Le cadre est écrit par l'Europe : les OP/AOP pourront porter des programmes opérationnels. C'est une vraie nouveauté pour les producteurs de viande, une véritable opportunité pour nos productions organisées à l'Ouest. **Pour cela, nous demandons que le Plan Stratégique Français intègre les orientations de nos OP. À nous d'y travailler ensemble pour relever demain, de façon efficiente avec l'accompagnement de l'Europe, les grands défis qui s'ouvrent à nous, et notamment celui de la compétitivité.** Que ce soit en œuf, en porc, en bovin viande, les enjeux sont considérables. J'en citerai quelques-uns :

- La modernisation des élevages et la numérisation de nos activités,
- L'attractivité des métiers, la formation et le renouvellement des générations d'éleveurs et de salariés,
- Les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable pour notamment l'autoconsommation,
- L'excellence sanitaire avec des axes de progrès en biosécurité interne ou externe,
- La gestion des déchets dans une approche d'économie circulaire,
- La bientraitance animale,
- L'adaptation des produits et des modes de production aux besoins du marché,
- La qualité des produits et leur traçabilité avec un lien plus direct entre éleveurs et consommateurs,
- La promotion des métiers et des produits.

Bien évidemment, les orientations nationales feront l'objet d'arbitrages à Paris. Pour les prochains mois, j'invite les sections qui le souhaitent à rédiger leurs propositions pour contribuer à la rédaction du plan stratégique. Il s'agira aussi, pour nous tous présidents, d'agir chacun dans son réseau, pour participer de manière constructive à la définition des orientations nationales des différents syndicats nationaux.

## AOP : définir un cadre juridique solide

Un dernier mot sur ce chapitre : rappelons que l'ambition que nous devons avoir n'est pas de créer une OP unique dans chaque production, ni même une AOP qui s'ingérerait dans les affaires des OP. La diversité des OP est une force. Avec différents modèles, elle offre une diversité d'orientations, pour les candidats à installation. En cours de carrière, tout éleveur peut aussi changer d'OP. La liberté est essentielle et garantit l'émulation que suscite la diversité. Cette réforme de la PAC, et les EGA, doivent nous amener à jouer groupés, à nous serrer les coudes en mêlée quand il le faut. C'est vrai dans le commerce, point essentiel de ce paragraphe, mais aussi sur des dossiers d'enjeu supérieur comme la bientraitance animale. J'en profite pour rappeler tout l'enjeu, en porc, de l'aboutissement du contrat d'Avenir Sociétal, que nous avons initié il y a 2 ans. Ne prenons pas le risque de laisser la GMS exploiter ce sujet pour diviser la production. Pour la mise en marché, au-delà du souhaitable, il y aura le possible. A cet égard, l'évolution du règlement Européen OCM, l'ambition politique exprimée en France dans le cadre des débats EGA, l'avis de l'autorité de la concurrence doivent se traduire dans les faits. **Nous avons besoin d'un cadre juridique adapté pour, à la fois catalyser les énergies de toutes les OP sur les programmes opérationnels et, permettre aux productions et aux OP qui le souhaitent, d'agir dans un périmètre différent pour la gestion de marché.** Je me félicite que les services de la commission européenne et du Ministère de l'agriculture aient confirmé, sans ambiguïté, leur accompagnement sur ce dossier stratégique. C'est le sens de l'histoire, à nous de prendre le train qui arrive en gare.

## Construire un marché équitable sur le fiscal

Au-delà de la réforme de la PAC, la construction de l'Europe et du marché unique ne peut éluder la question de l'équité entre acteurs sur le marché. Cela ne relève pas directement de la PAC, la compétitivité étant surtout le fait de décisions nationales avec parfois, à la clef, une véritable politique de dumping. Sur le fiscal, nous continuons notre juste combat concernant les conditions de mise en œuvre du forfait TVA en Allemagne. Une subvention à la production de grande ampleur ! Nous tenons aujourd'hui à rappeler tout l'enjeu de ce dossier qui a été piloté par le porc, mais qui concerne également les autres filières, bovine, œuf et volaille de chair. **Si notre dossier avance au niveau de la DG Taxud sur le volet « directive TVA », nous demandons au Commissaire à l'Agriculture d'instruire positivement le volet Aide d'Etat.**

## Construire un marché équitable sur le social

Sur le social, les choses ont évolué au niveau européen. Ce n'est pas parfait et du chemin reste à parcourir, notamment sur la question des charges sociales dans le cadre du travail détaché, toujours dues dans le pays d'origine. Mais les pratiques que nous avons eues l'occasion de dénoncer en Allemagne et en Espagne évoluent. Aujourd'hui, des écarts de coût sont encore flagrants entre ces deux bassins de production et la France. Et là, se pose réellement la question de la compétitivité de la France. L'agroalimentaire français continue de perdre des positions sur le marché international. Les enjeux sont importants pour les viandes et les ovoproduits. Les services de Bercy viennent de publier une note éloquente. Ils indiquent que :

- « L'érosion de l'excédent - *commercial* - s'explique essentiellement par un déficit de compétitivité, en particulier vis à vis de l'Union européenne »
- « Le coût du travail dans l'agro-alimentaire est plus élevé et a augmenté plus vite que chez les concurrents de la France »

C'est l'analyse que nous exprimons depuis de nombreuses années. Cette perte de compétitivité n'est pas le fait d'éleveurs qui seraient médiocres, de capitaines d'industries en roue libre, d'ouvriers, employés ou cadres incompetents, d'entreprises et filières en incapacité d'innovation, des niveaux de salaires. C'est le fait des charges qui pèsent sur le travail. **Si nos OP doivent continuer à agir auprès des éleveurs pour toujours gagner en performance sur les coûts de production, nous demandons aux pouvoirs publics d'ouvrir publiquement le débat sur la perte de compétitivité de la France. Nous invitons nos interprofessions, CNPO, INTERBEV et INAPORC, à agir dans ce sens, à faire de ce dossier un axe de travail prioritaire.** Ce n'est pas à l'Etat, qui se désengage financièrement, de définir les priorités de nos interprofessions. A nous d'affirmer nos priorités ! C'est aussi dans cet esprit et en cohérence avec nos orientations, celles exprimées dans le cadre des EGA visant à mieux organiser l'amont via les OP que nous demandons officiellement au CNPO de nous accueillir dans son tour de table.

## Construire un marché équitable sur l'environnement

Dans un autre domaine, l'environnement, la question du dumping se pose. Plus que jamais, cela impacte de façon conséquente le développement des filières dans certains bassins de production européens ! Ce qui a été révélé ces derniers mois sur les pratiques et la qualité des eaux dans certains territoires ne peut pas nous laisser indifférents. Je propose que l'UGPVB s'investisse sur ce dossier, de dimension européenne là encore, dans les prochains mois. Nous invitons toutes les bonnes volontés, les autres régions, les filières concernées par ce dossier à se fédérer à l'image de ce que nous avons su faire sur le social et le fiscal. **Notre orientation reste la même : s'assurer de l'équité dans la mise en œuvre des règles et promouvoir les bonnes pratiques.**

Si nous, OP, nous nous engageons pour mettre en œuvre, sur le terrain et en partenariat avec l'Europe, l'Etat et la Région, les actions qui s'inscrivent dans les objectifs de la PAC, nous demandons à ces mêmes partenaires, d'agir concrètement pour construire une Europe plus juste et équitable, socialement, fiscalement et environnementalement.

## Promouvoir l'origine France

Le pari des EGA est de faire payer le défaut de compétitivité au consommateur. Attention : nos filières sont en prise directe avec le marché international, et donc quotidiennement, confrontées à la compétition. Le plus efficace, là encore, serait la mise en œuvre d'une TVA sociale qui s'applique à tous les produits, français et importés. Quelles sont alors les progrès possibles pour mieux valoriser nos produits en France ? L'étiquetage et la promotion de l'origine, Œufs de France, Le Porc Français, Viande de Bœuf Française, sont des axes importants mais qu'il faut consolider :

- 1- **Il doit s'imposer durablement avec un cadre réglementaire solide et pérenne.**
- 2- **Tous les acteurs de nos filières, de l'amont à l'aval, doivent s'engager dans la promotion du bleu/blanc/rouge, sans faux semblant, une promotion basée uniquement sur l'origine française de la**

**matière première. Les pratiques industrielles visant à vendre du Made in France, en jambon par exemple, avec de la viande importée sont inacceptables.**

Concernant la mise en avant de nos produits, plus spécifiquement en viande porcine et bovine, nous affirmons clairement qu'il faut desserrer l'étau réglementaire qui, dans les faits, interdit les promotions en magasin. Elles ne doivent pas être découragées pour, non pas servir de produits d'appel, mais pour pouvoir rééquilibrer ponctuellement les marchés. **Valorisation et promotions doivent demeurer des dossiers d'enjeux prioritaires pour nos interprofessions.**

### **Consolider la gouvernance sanitaire**

Permettez-moi un petit mot sur un sujet plus que jamais important pour nos filières viandes : le sanitaire. Cela concerne nos trois filières avec une actualité riche : la FCO en bovin par exemple, les salmonelles en œufs ou la Fièvre Porcine Africaine en porc. Nous avons, à l'Ouest, un atout que reconnaît l'Etat : la fédération des éleveurs en Organisations de Producteurs. Nous avons une force : la volonté de l'action collective avec un réseau de vétérinaires impliqués à nos côtés. Nous avons un héritage dont nous pouvons être fiers : des organisations et instituts de recherche passionnés par le terrain et en lien permanent avec les éleveurs, les vétérinaires et techniciens : l'ANSES, l'IFIP, la CRAB, l'ITAVI, l'institut de l'élevage. C'est le socle d'une gouvernance sanitaire efficace. Pour ces raisons, nous affirmons très clairement que l'Association Sanitaire Régionale doit être reconnue. Si le schéma envisagé avec l'Etat en Région pour la mise en œuvre de délégations venait à être remis en cause, il nous faudra rouvrir les discussions avec notre partenaire GDS Bretagne quant à un nouveau schéma OVS en Région. Cela serait ridicule et inefficace. **Pour ce qui est des réseaux de détenteurs, les orientations sont pour nous très claires et empruntes de pragmatisme : l'ANSP en porc, les GDS en bovin, le réseau des OP en œuf.**

### **Relation Homme/animal : s'investir dans les débats de fond**

Enfin, je me permets de réitérer notre invitation à participer à nos travaux organisés le 11 décembre à Rennes par les Z'Homnivores. Je me félicite que nous soyons, Organisations de Producteurs de Viande, une cheville ouvrière impliquée dans la création des Z'Homnivores et dans le développement de ses travaux. Je me réjouis de la qualité des échanges et de l'ambiance de travail qui y prévaut, aux côtés d'Agriculteurs de Bretagne, de l'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires, de Produit en Bretagne, d'Interbev Bretagne, de la Chambre d'Agriculture de Bretagne. Je tiens à saluer leur Président et Directeur. «2030, humanité omnivore ? », colloque organisé en partenariat avec le Conseil Régional, sera de bon niveau. **C'est un premier pas, public, de notre organisation pour investiguer le débat de fond sur les questions de la relation Homme/animal, de la consommation de produits issus des animaux.** Cela s'inscrit pleinement dans le prolongement de notre Assemblée Générale il y a un an à Morlaix. Cela s'inscrit aussi dans le prolongement de nos travaux collectifs, au sein des Z'Homnivores, qui vous permettent, aujourd'hui, d'agir lorsque vous, OP, êtes déstabilisées par des campagnes violentes, choquantes, utilisant tous les ressorts pour manipuler l'opinion publique. **Soyons lucides, nos détracteurs n'ont qu'un seul objectif : non pas la bientraitance animale mais le démantèlement de nos filières, la disparition de l'élevage.**

En conclusion, je tiens à nouveau à vous remercier pour votre participation à notre Assemblée Générale qui fête les 50 ans de l'UGPVB. Anniversaire qui intervient alors que nous abordons un nouveau virage dans la PAC, comme si l'histoire se répétait. Anniversaire qui intervient, aussi, alors que le contexte économique et l'environnement de nos filières doit nous amener à la réflexion sur les missions fondamentales des Organisations de Producteurs, à leurs actions collectives, pour construire l'avenir. Anniversaire que le Conseil d'Administration a tout naturellement voulu marquer en modernisant notre logo. Il exprime notre attachement au collectif, à l'Union, à l'Europe, notre volonté, tournés vers l'avenir, de progresser, notre attachement à l'exigence d'expertise au service de trois productions organisées de viande, notre ouverture pour le débat, notre ouverture pour poursuivre les échanges et partager avec les autres productions qui, encouragées par l'Europe et les EGA, s'organisent en OP et AOP.

Je tiens à remercier Porc Mag, Réussir Porc, Paysan Breton et Filières Avicoles pour l'accès à leurs archives. Je salue et remercie nos différents partenaires, la Chambre d'Agriculture qui nous accueille aujourd'hui. Je tiens à saluer nos collaborations positives avec nos interprofessions nationales, notre fédération nationale Coop de France, les instituts, IFIP, ITAVI, Institut de l'Elevage, l'ANSES et bien évidemment notre relais perspicace Breiz Europe. Merci à Christophe HAMON pour son action à Bruxelles et dans le réseau des organisations économiques à l'Ouest. Merci enfin aux administrateurs, Présidents de commissions, à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'UGPVB dont l'expertise et l'implication à nos côtés est déterminante pour construire.

Merci à tous,  
Michel BLOC'H